

Réponse du Bureau du Mont-Royal aux questions de la commission (document 7.1)

Par courriel, le 7 octobre 2008

Le mont Royal compte deux sites d'antennes:

Le site de Radio-Canada utilisé pour la télédiffusion et la radiodiffusion. Le site est la propriété de la Société Radio-Canada

Le site de la Voûte du mont Royal utilisé pour les services de la Ville de Montréal et des services gouvernementaux. Le site est la propriété de la Ville de Montréal.

Tour de Radio-Canada

Tour de la Voûte

Situation géographique

Michel Théroix
(514)280-3608
Chef de Section - Radiocommunication
Ville de Montréal